

Assemblée générale 2001

Association *Recherche & Régulation*

[compte-rendu]

1. Introduction

Après avoir constaté que le quorum était atteint, l'assemblée générale est ouverte par Robert Boyer, président de l'Association.

Le rapport d'activité est présenté par Jean-Pierre Chanteau, secrétaire, et par les responsables des différentes activités de l'association.

Le rapport financier est présenté par Pascal Petit, trésorier. Il se conclut par un excédent de gestion de 2 429,28 F pour l'exercice 2000-2001.

L'assemblée générale a débattu de ces rapports et des orientations futures de ses activités, puis a arrêté les décisions suivantes.

2. Résolutions votées par l'Assemblée générale

Résolution 1 : L'assemblée générale approuve le rapport d'activités.

Résolution 2 : L'assemblée générale approuve le rapport financier.

Résolution 3 : L'assemblée générale élit les membres sortants du conseil d'administration qui se représentaient, et élit deux nouveaux membres : Geneviève Schmeder et Gilles Allaire.

Résolution 4 : L'assemblée générale crée une catégorie particulière de membres (les « représentants à l'étranger ») pour des adhérents non résidents en France qui ont pour mission de promouvoir dans leurs pays respectifs les buts de l'association Recherche & Régulation. Ces membres sont proposés par le conseil d'administration à l'approbation de l'assemblée générale. En cas d'approbation, ils deviennent associés au conseil d'administration (avec pouvoir délibératif mais sans droit de vote) et sont exonérés de cotisation annuelle.

Résolution 5 : L'assemblée générale fixe les montants des cotisations 2002 : 40 euros pour les membres ordinaires ; 16 euros pour les membres « étudiant ».

Toutes ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité des membres présents.

3. Autres décisions de l'Assemblée générale

a) Groupes de travail :

Il est proposé d'intégrer les responsables de groupe de travail au conseil d'administration. Cette proposition peut devenir effective dès l'année prochaine, et il est donc demandé à chaque groupe de travail d'y réfléchir et de proposer des noms.

b) Publications

• Promotion de l'Année de la régulation :

— Confection d'un formulaire d'adhésion à l'association ouvrant droit à l'abonnement à *l'Année*

de la régulation pour les étudiants, à distribuer par le canal des DEA et DESS.

- Réalisation d'une publicité à insérer dans la publication de l'association des professeurs de sciences économiques et sociales (APSES).
- Demande d'envoi, par les éditions de Sciences Po, d'un courrier aux bibliothèques universitaires et autres centres de documentation des laboratoires informant de l'existence (et de l'intérêt) d'une nouvelle revue avec possibilité d'achat au numéro ou d'abonnement pour deux numéros.

• **Diffusion de la Lettre de la Régulation :**

- Il est demandé à chacun de vérifier si, autour de lui, les personnes intéressées par les activités de l'association reçoivent bien la *Lettre de la régulation* dans sa version électronique. Les adresses manquantes sont à envoyer à : jacqueline.jean@cepremap.ens.fr
- Il est demandé aux auteurs du « point théorique » de la *Lettre* de fournir avec leur texte un *abstract* en anglais. Il sera intégré au site web afin de mieux faire connaître nos publications dans le monde anglo-saxon.
- La traduction en anglais de la *Lettre* reste souhaitable et souhaité. Un traducteur compétent, disponible et bon marché serait nécessaire...

• **Ouvrage Régulation, régulations :**

- une décision collective avec les auteurs doit être prise rapidement : en l'état, les textes manquants ne permettent pas de publier l'ouvrage. Il est donc demandé à chaque auteur de nous dire, au plus tard fin février, son souhait : (i) publication des textes livrés sous forme d'un numéro de *L'Année de la régulation* ; (ii) publication sous forme d'un livre collectif, incluant éventuellement des textes présentés au Forum de la Régulation en octobre 2001 (pour les auteurs n'ayant pas remis leur texte, cette option ne vaut que si leur réponse est accompagnée dudit texte) ; ou abandon.

c) Site web

• **Accès au site :**

- Afin de faciliter la promotion du site (dont le nom actuel, malgré une première simplification, reste trop peu mémorisable), il est décidé de déposer un nom de site (www.regulation.fr ou www.regulation.org) auprès d'un serveur qui renverrait automatiquement à la page d'accueil du site actuel.
- En attendant que cela soit effectif, il est demandé à tous de bien actualiser ses bookmarks. L'adresse actuelle est : <http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/regulation>
- Si nécessaire, les pages des groupes de travail pourront être prises en charge directement par les groupes (prévoir un responsable), un lien étant alors créé à partir du site de l'association.
- Il est demandé à tous les directeurs de thèse de se mobiliser pour alimenter régulièrement le site car la page « thèses » se révèle être une des plus consultées. Les renseignements doivent être formatés de la façon suivante : NOM + PRÉNOM DU DOCTORANT, *Titre de la thèse*, sous la direction de XXX, université de XXX, date soutenance. Composition du jury : XXX, XXX, XXX. Ces renseignements doivent être envoyés au responsable du site : yves.saillard@upmf-grenoble.fr

d) Base bibliographique « Babireg »

Il est décidé de développer l'utilisation de Babireg qui pourrait être un outil de travail utile (entre autres, pour les doctorants) et un outil de promotion indispensable (pour tous ceux qui connaissent mal les travaux régulationnistes. Cela suppose : (i) un investissement pour remettre babireg à niveau ; (ii) un budget de fonctionnement et une organisation scientifique et technique :

- Il est budgété une vacation de documentaliste pour actualiser le thesaurus et le toilettage technique de la base. Deux responsables scientifiques prennent en charge cette mise à niveau : Christine André et Yves Saillard (il est proposé à Martino Nieddu de compléter ce groupe de

travail).

- L'actualisation de la base de données repose nécessairement sur l'implication de chacun des membres qui doivent faire parvenir leurs publications aux responsables du site : yves.saillard@upmf-grenoble.fr et christine.andre@cepremap.fr Il sera notamment demandé aux auteurs d'accompagner leur envoi d'une liste de mots-clés : l'entrée par thèmes, plutôt que par auteur, est en effet la principale valeur ajoutée de Babireg.
- On peut réfléchir aussi à formaliser l'adhésion annuelle afin de demander, en même temps que l'envoi du formulaire d'adhésion, une liste de publications (au moins pour les nouveaux adhérents).
- Le groupe de travail élaborera les règles d'alimentation de la base, et les services proposés (Babireg pourrait ainsi indiquer au moins un lieu d'accès au document – particulièrement important pour les documents anciens ou pour la littérature très grise).
- Il pourra être envisagé d'éditer un CD-ROM annuel des publications (pour archivage et promotion).
- Un lien vers Babireg (en hypertexte) sera créé sur la *Lettre de la régulation* pour aider à sa publicité.

e) Base bibliographique « Babireg »

Il est décidé de développer l'utilisation de Babireg qui pourrait être un outil de travail utile (entre autres, pour les doctorants) et un outil de promotion indispensable (pour tous ceux qui connaissent mal les travaux régulationnistes. Cela suppose : (i) un investissement pour remettre babireg à niveau ; (ii) un budget de fonctionnement et une organisation scientifique et technique :

- Il est budgété une vacation de documentaliste pour actualiser le thesaurus et le toilettage technique de la base. Deux responsables scientifiques prennent en charge cette mise à niveau : Christine André et Yves Saillard (il est proposé à Martino Nieddu de compléter ce groupe de travail).

f) Animation de la recherche

• Journées d'étude Recherche & régulation :

- Il est décidé de programmer des Journées d'étude en 2002 en Angleterre. La préparation est confiée à Geneviève Schmeder, Benjamin Coriat et Pascal Petit. Un partenariat avec la London School of Economics (LSE) sera recherché ainsi qu'avec le CRIC de Manchester.
- Une autre Journée d'étude peut être envisagé (en remplacement ou en complément) à la fois pour démultiplier notre action en France et pour approfondir des thèmes d'actualité. Quelques pistes : Lille (contact : Ch. Du Tertre) ; Aix-Marseille (H.Bertrand) ; Toulouse (J.-P. Gilly)... Cf. aussi : Lyon (J. Vercueil, J.-M. Servet, J. Blanc...).
- Une Journée d'étude en Argentine peut aussi être envisagée sur proposition de J.Neffa qui peut assurer l'intendance sur place. Financements des voyages à rechercher (CEPAL, Coopération France-Argentine...).

• Forum Recherche & régulation :

- Un CD-ROM des contributions sera gravé et distribué aux participants (cf. subvention CDC).
- Il est décidé de programmer le Forum une année sur deux. Il serait prévu fin septembre/début octobre selon le même principe d'organisation que cette année. Une réunion du comité d'organisation est prévue le mercredi 23 janvier à 16 h (ENS 48, bd Jourdan), qui est ouverte aux bonnes volontés.

• Séminaire Arc2 :

- Il est demandé aux directeurs de thèse de re-mobiliser leurs doctorants sur le séminaire.

L'assemblée générale est déclarée close à 18h30.